

Délibération CA-2019-46
du Conseil d'administration réuni en formation plénière
Séance du 29 mai 2019

Approuvant le dossier d'accréditation de l'offre de formation

Vu le code de l'éducation ;

Vu les articles L.712-2 et L.712-3 du Code de l'Éducation ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur ;

Vu les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en conseil d'administration du 10 novembre 2017 ;

Vu la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil ;

Vu l'avis rendu par le conseil académique plénier en date du 27 mai 2019.

Considérant qu'aux termes de l'article 2 de l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur susvisé « la procédure d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur repose sur l'instruction d'un dossier par le ministre chargé de l'enseignement supérieur. Ce dossier est transmis par le président ou le directeur de l'établissement accompagné de la délibération du conseil d'administration prise après avis du conseil académique. »

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC), réuni le 29 mai 2019 en formation plénière, à l'unanimité des 31 membres présents ou représentés :

ARTICLE UNIQUE : Approuve le dossier d'accréditation de l'offre de formation.

Fait à Créteil, le 29 mai 2019

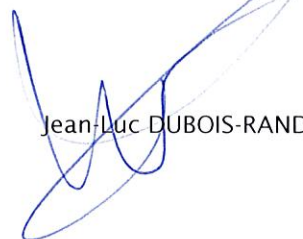
La Vice-Présidente du Conseil
d'administration

Marie-Albane de SUREMAIN



Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ



Le Directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente délibération, laquelle fait l'objet d'une publicité par voie d'affichage et d'une transmission au Recteur de l'Académie de Créteil, Chancelier des universités.